

## SOMMAIRE

- ▶ Editorial
- ▶ Les dernières nouvelles du CNAM
- ▶ L'Ecole d'Ingénieurs du CNAM
- ▶ Actualités UNICNAM
- ▶ GEQC - Illusions ou réalités d'une démarche environnementale
- ▶ La protection du patrimoine industriel
- ▶ Le Coaching, un art de métier
- ▶ Qu'en est-il du Coaching ?
- ▶ Locomotion lunaire
- ▶ Vie du CNISF
- ▶ Cnam, les Mardis de l'innovation
- ▶ BOURSICNAM
- ▶ A vos Agendas

Directeur de la publication : **Stéphane ALBERT**  
Rédacteur en chef : **Bernard RIVIERE**  
Comité de rédaction : **Nathalie CAO**  
**Gilles CATTAN**  
**Louis COLLIN**  
**Paul DENIS**  
**Jean B. DESCHAMPS**  
**Antigone PERAKIS**  
**Bernard RIVIERE**

Tél. : **01 42 72 64 40**

Commission Paritaire des Papiers de Presse : en cours

Dépôt légal : Octobre 2004

Imprimeur : **OPTION +**

Abonnement : 4 € par an  
hors numéros spéciaux

### UNION DES INGÉNIEURS DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

Rédaction administration et publicités :

292, Rue Saint Martin

75141 PARIS Cedex 03

Bureau localisé : Accès 39/2/69

Annexe Montgolfier

2, rue Conté - 75003 PARIS

Tél. 01 42 72 64 40 - 01 40 27 25 41

E-mail : [unicnam@cnam.fr](mailto:unicnam@cnam.fr)

<http://www.cnam.fr/associations/unicnam/>

Reconnue d'Utilité Publique  
CCP 10060 - 18 - PARIS

## ÉDITORIAL

La période de rentrée est toujours chargée en événements. Tous d'abord nous participons au forum de rentrée, où nous avons l'opportunité de rencontrer les élèves - dont certains deviendront de futurs collègues - ce qui permet d'échanger avec nos collègues du CNAM hors des institutions officielles de notre établissement. Les 25 et 26 septembre, le séminaire national des groupes régionaux s'est déroulé à Clermont-Ferrand : encore un moment d'échange, mais cette fois entre le bureau national et nos responsables régionaux.

Le 4 novembre 2004, la réception de la promotion 2003-2004 sera un moment privilégié pour rencontrer nos jeunes collègues nouveaux promus. Enfin, les 14 et 15 décembre le salon des ingénieurs se déroulera à la Défense. Organisé pour la première fois par l'APEC et le Conseil National des Ingénieurs et Scientifiques de France (CNISF), sera l'occasion pour tous de rencontrer des ingénieurs diplômés d'autres écoles, et d'échanger avec des associations partenaires engagées, comme nous, au CNISF.

En plus des autres travaux et institutions auxquels participe votre association, vous pouvez constater que l'UNICNAM est présente sur de nombreux fronts pour toujours mieux vous servir et vous représenter.

**Stéphane ALBERT**  
Président de l'UNICNAM

## LES DERNIERES NOUVELLES DU CNAM

### NOMINATIONS ET RECRUTEMENTS

• **Un nouveau professeur Cnam en Bio informatique : Jean-François Zagury est le titulaire** de cette nouvelle chaire (pôle Sciences et technologies de l'information et de la communication).

### RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

**SEMINAIRE : La place de la formation générale dans l'activité des cadres** : organisé par le Service de Communication, culture, expression du Cnam et le laboratoire GRIOT-LISE. Deux séances ont déjà eu lieu : la séance inaugurale sur le thème principal le 24 mai 2004 et une deuxième le 14 juin 2004 " **Les cadres au travail : les nouvelles figures de cadres** ". Ce séminaire sera poursuivi en janvier 2005 autour de " la formation des ingénieurs et des techniciens du Cnam ; du rêve encyclopédiste à la promotion sociale (1794-1965) ". **Pour en savoir plus : ychotard@cnam.fr**

La rediffusion cet été sur France Culture des Rendez-vous de géopolitique de Thierry de Montbrial, professeur titulaire de la chaire d'Economie appliquée et relations internationales, a connu un vif succès. Le site internet de la radio a enregistré 30 000 connexions d'internautes souhaitant réécouter ces conférences. Forts de ce succès, le Cnam et France Culture étudient ensemble un approfondissement de leur coopération pour élargir la diffusion à l'antenne et sur internet des conférences grand public organisées au Cnam les mardis et jeudis. " **Pour en savoir plus : delphine.galibert@cnam.fr**

**Le Cedric à l'écoute**. En lien avec la Semaine du son qui se tiendra du 11 au 15 janvier 2005, le Centre Georges Pompidou présente, jusqu'au 14 décembre, une exposition intitulée Ecoute. L'exposition propose notamment le programme expérimental Phase (Plate-forme haptique et sonore pour l'éveil musical). Le Centre de recherche en informatique du Cnam (Cedric) a activement participé à la réalisation de Phase, jeu musical interactif développé par l'Institut de recherche et création musicales (Ircam) en lien avec plusieurs partenaires. Phase permet au public de jouer avec le matériau sonore. Il vise à mettre au point de nouvelles formes multi-sensorielles pour la manipulation du son et de la musique. **Pour en savoir plus : natkin@cnam.fr**

**Création du Certe** Le Cnam a signé, le 8 juillet, avec l'Arnam Rhône-Alpes et le centre de Saint-Etienne, la convention créant le Centre européen des risques technologiques et environnementaux (Certe). Le Certe dispensera, à partir de janvier 2005, une formation de niveau L (bac+3) intitulée Chargé de prévention des risques technologiques et environnementaux. Elle s'adresse à des titulaires de bac+2 scientifiques et techniques. En matière de recherche, le Certe développera son action notamment dans le cadre d'un projet Leonardo da Vinci visant à définir, au niveau européen, le concept de " préventeur " et à mettre en place un outil de prévention adapté aux PME. Le Certe mobilisera également des experts pour diffuser la CST autour des problématiques de gestion du risque. Installé à Saint-Etienne comme antenne de l'Institut d'hygiène industrielle et de l'environnement (IHIE) en Rhône-Alpes, le Certe est dirigé par Jacques Molegnana, professeur associé au Cnam et directeur régional de l'IHIE.

**Jean Bernard Deschamps**



## L'ECOLE D'INGÉNIEURS DU CNAM

### Rappel historique

En mai 1999, l'Unicnam suggère à la Direction du Cnam de créer une structure propre aux études d'ingénieurs d'une part pour unifier les enseignements, et d'autre part pour les rendre plus simples, plus compréhensibles aux employeurs.

Après plusieurs réunions de travail Direction Cnam-Unicnam, l'Administration Générale donne son accord en octobre 1999, en fixant trois objectifs à l'École, à savoir :

- développer la notoriété et la reconnaissance des diplômés ingénieurs.
- s'assurer dans chaque filière de la bonne prise en compte des enseignements transverses.
- créer entre les auditeurs un esprit de corps.

En décembre 2000, la Commission du Titre d'ingénieur, (Ministère de l'Éducation Nationale), recommande dans les " structure identifiable propre aux études d'ingénieurs ". A noter que la CTI audite toutes les écoles d'ingénieurs tous les 3 ou 6 ans et les habilite à délivrer des diplômes d'ingénieurs.

Un groupe de travail Cnam-Unicnam a été créé pour préciser les missions, la structure, le fonctionnement de la future école. Il a fallu aussi prendre en compte la directive LMD (licence - maîtrise - doctorat).

Les résultats sont à ce jour les suivants :

- démarrage de l'école à la rentrée 2004.
- régime de croisière espéré pour la rentrée 2005.
- Directeur de l'école Francis Meunier, Président du Département STI, administration du pôle STI (Sciences et Techniques Industrielles).
- Directeur adjoint Jacques Printz (informatique) Président du Département STIC, administrateur du pôle.
- Directrice des études, Marinette Vialle.
- Bureau des élèves (BDE), Dominique Mollard.
- Le comité scientifique est en cours de formation.

### Quelles sont les principales dispositions résultant de la création de l'École ?

- entrée à l'École au niveau de la licence (Bac+3) après passage devant un jury d'admission.
- durée des études à l'école 2 à 3 ans, comprenant un approfondissement des connaissances techniques, un enseignement du management économique et social et un enseignement relatif à la communication. Le suivi régulier des élèves sera assuré.
- une bonne connaissance de l'anglais est exigée.
- un examen probatoire avant le mémoire comme avant.

Ces nouvelles dispositions s'appliquent à tous, seul l'Établissement public étant habilité

par la CTI à remettre des diplômes d'ingénieurs.

### Le rôle de l'Unicnam

L'Unicnam (Bureau National et Groupes Régionaux) doit apporter son concours actif à la réalisation du projet " Ecole d'ingénieurs " .

- elle doit organiser régulièrement en province des remises de diplômes, avec un maximum de faste et de publicité. Cela se refait à Paris (350 participants l'année dernière, nous espérons plus cette année). Co-président, J.M. Folz de Peugeot en 2003 et Gervais Pelissier de Bull en 2004.

- les bonnes pratiques à l'usage de l'élève ingénieur doivent être diffusées, voire commentées dans tous les groupes régionaux.

- des récompenses peuvent être demandées, via l'Unicnam pour certains de nos camarades méritants :

- les anciens = médailles SEP.
- les plus jeunes = le prix des ingénieurs de l'année CNISF.
- tous = le grand prix de l'innovation Chereau-Lavet.

**Paul DENIS**

## ACTUALITÉS UNICNAM

### 35ème SEMINAIRE DES GROUPES REGIONAUX

Une centaine d'Ingénieurs diplômés du **Conservatoire National des Arts et Métiers** (CNAM) s'est réunie à Chamalières, les 25 et 26 septembre 2004 sur l'initiative du Groupe Régional Auvergne.

Comme pour rendre hommage à l'Abbé GREGOIRE, Conventionnel et fondateur du CNAM, les Assemblées plénières se sont tenues au Centre Richelieu, lieu de l'ancien séminaire du diocèse de Clermont-Ferrand.

En accord avec les statuts de l'Union des Ingénieurs du CNAM (UNICNAM), il y a été débattu de l'harmonisation du fonctionnement des divers Groupes de l'hexagone en vue de la réalisation d'objectifs communs.

L'évolution du CNAM, Grand Établissement d'Enseignement Supérieur, et de recherche fondamentale et appliquée, à vocation nationale, a fait l'objet de réflexions approfondies.

### Journée du 25 septembre 2004

Sans perte de temps après un petit café les accompagnants partaient effectuer une ballade en Sancy avec une guide passionnée et passionnante.

Pendant ce temps là, la quarantaine de séminaristes commençaient la journée de travail par un tour de table de présentation ou chaque région exposait brièvement ses points remarquables. Le temps fort de la journée suivait avec un travail en petits groupes durant plusieurs heures. Les groupes :

1. Benchmarking ou trouvons les meilleurs pratiques en GR pour les appliquer dans nos GR et développer ainsi notre association.
2. Le site internet vecteur commun de communication. Accroître les échanges d'information entre le BN et les GR - Les réseaux - fréquence, procédure, format normalisé.
3. Projet d'un groupe professionnel sur l'innovation, sur la veille technologique ou

tout autre groupe qui comme le GEQC.

4. Suite de l'enquête sur les ingénieurs CNAM proposition d'amélioration de la formation des ingénieurs et de leur insertion dans l'entreprise.

5. les Arcnam

En milieu d'après-midi, chaque groupe présentait le résultat de son travail.

Paul Denis présentait alors l'école d'Ingénieurs du CNAM et les implications. Le Groupe Auvergne terminait en nous présentant une intéressante étude sur l'ingénieur CNAM.

Le soir un dîner de gala avec animation " danse et musiques traditionnelles d'Auvergne " réunissait environ 80 personnes.

### 26 septembre 2004

Le dimanche une visite de Clermont et un déjeuner au sommet du Puy de Dôme clôturait le séminaire.

Le résultat de ce séminaire devrait se voir rapidement dans notre association. Mais n'oublions pas que l'association n'évolue que par l'action de chacun de ses membres. Alors ensemble mettons en musique le travail de ce séminaire.

**Patrick PIFFAUT**

## GRUPE EXPERTS QUALITE CNAM

### ILLUSIONS OU REALITES D'UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Dans le cadre de la journée du GEQC/DAY il m'était demandé de discourir sur les illusions ou la réalité de la démarche environnementale.

Etant missionné par l'AFAQ (Association Française d'Assurance Qualité) pour auditer les entreprises à partir du référentiel ISO 14001, il allait de soi que je ne pouvais me dérober à cette demande amicale. C'est pourquoi je vous propose la synthèse suivante.

### PREAMBULE

Avant toute analyse il faut situer la problématique. Comment envisager l'avenir et penser le développement durable :

- qu'il participe à la réduction des flux des matières et d'énergie,
- qu'il prenne en compte la dimension sociale, c'est-à-dire qu'il réponde à la satisfaction du public et ne soit pas autoritaire.

Ces deux conditions devraient s'articuler autour de trois axes : penser le développement, penser la manière d'organiser le temps et faire évoluer les conceptions de l'emploi et du travail.

Penser le développement

Le développement durable est le moyen d'assurer les possibilités des générations futures et non répondre aux besoins d'aujourd'hui sans entraver le futur (rapport de Brundtland). Il faut donc gérer le stock plutôt que de se préoccuper des flux. Plus se préoccuper du capital plutôt que des revenus base de calcul du PIB. Mieux intégrer le coût du développement et la nature de l'investissement. Le capital nature, humain et social doit être pris en compte dans l'évaluation du capital économique. Si le système économique de production existe, c'est d'abord pour le bien être des hommes, finalité de tout développement. Il agit dans le cadre d'un état, des lois, des institutions,

d'un système de valeurs, de règles du jeu qui se réclament d'une identité culturelle bafouée par la mondialisation homogénéisante.

### **La manière de penser le temps**

La rapidité des changements et l'impact de la transformation technologique entraînent la disparition du temps dans les échanges. Ainsi le changement n'est plus dans la manière de travailler, mais bien plus par la manière de penser le travail. En effet les acheteurs, les fournisseurs, les compétiteurs et les financiers sont du monde entier. On ne pense déjà plus à l'échelle locale dans un monde délocalisé. Ce changement en profondeur est la rapidité des flux d'information, qui font des consommateurs plus avertis et une concurrence plus féroce entraînent les transformations de la réalité de l'usine et du marché

### **Faire évoluer les conceptions de l'emploi et du travail**

Le cloisonnement traditionnel entre le travail et le loisir, entre l'employeur et l'employé n'est plus. L'emploi va être beaucoup moins stable. Pour les pays les plus avancés le mouvement sera très fort et pour les pays les plus pauvres ils créeront une masse démographique qui amènera de plus en plus de jeunes sur le marché du travail. La nature du travail changera. La ligne entre le travail et les loisirs sera moins évidente.

La formation et l'éducation doivent changer et continuer à changer. On va de plus en plus vers l'éducation continue. Tous nous poussent vers la philosophie de l'enseignement du CNAM. Les fondateurs avaient vu juste.

Un changement des mentalités s'impose. Les solutions demandent de la souplesse, de la flexibilité, de l'imagination, du nouveau.

En conclusion il faut repenser les idées reçues de l'économie de gestion, il faut inventer des institutions souples et efficaces qui assureront la production et l'équité. Ces nouvelles structures et conceptions d'économie et de gestion feront la différence entre un monde où la richesse et la misère se côtoient, et où la paix sociale sera précaire dans lequel, et où la croissance doit bénéficier à l'humanité tout entière. Il en va du sort de notre planète pour la sécurité des populations ou pour la qualité éthique du monde à venir. Il faut créer un monde nouveau meilleur, par la réflexion à l'action, et réussir quels que soient les obstacles.

### **QUE RETROUVE-T-ON DANS LA VIE DES ENTREPRISES ?**

Une réflexion sur le développement durable où des groupes professionnels mettent leurs réflexions en commun, car il va de soi que cette démarche est coûteuse et doit être effectuée de manière similaire par les acteurs du monde économique. J'en veux pour preuve une analyse de Muriel Motte journaliste du Figaro (article du 09/06/2004 sur le Développement Durable : la loi NRE a fait ses preuves) qui expliquait que les grands groupes cotés sur les marchés boursiers mettent en place des indicateurs de performance qui prennent en compte cet aspect économique de la production. En effet, ce texte prévoit depuis les rapports annuels de 2002 que les entreprises cotées en bourse doivent rendre des comptes des impacts sociaux et environnementaux de leurs activités.

D'autre part, au niveau européen, des directives sont en cours d'études et d'application (6ème plan environnemental Européen) afin de prendre en compte

l'écologie, l'environnement, les aspects et les impacts environnementaux de nos productions. La réglementation aura tendance à s'accroître, à devenir plus exigeante, plus draconienne. Il est donc nécessaire de s'inscrire dès à présent dans cette tendance forte qui doit permettre d'offrir de nouvelles possibilités d'évolutions pour les entreprises. La concurrence, le changement de comportement et de mentalité, entraîneront une prise en compte de plus en plus forte des éléments environnementaux, favorisé par une stimulation plus déterminée des structures sociétale en place.

### **QUE PERMET DE TRAITER LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ?**

Cette démarche met en évidence l'aspect réglementaire actuel ou l'on s'aperçoit à l'évidence que les exigences réglementaires ne sont pas toutes respectées. Cela permet dans un premier temps de programmer la mise en conformité. Dans un deuxième temps de s'engager sur une amélioration continue à partir d'une politique et des objectifs environnementaux.

Il y a lieu alors de programmer la mise en conformité et de s'engager sur une amélioration continue à partir d'une politique et des objectifs environnementaux.

Il faut alors effectuer une analyse environnementale à partir des activités de l'entreprise sur les éléments suivants :

- ❖ pollution sur l'air,
- ❖ pollution de l'eau,
- ❖ pollution du sol et des sous-sols.
- ❖ la nuisance sonore et visuelle
- ❖ le respect de la faune et la flore,
- ❖ la gestion des déchets.

Afin de définir des éléments sur lesquels va porter la recherche d'amélioration, il y a lieu de définir les impacts significatifs environnementaux en fonction de niveaux à définir par :

- la gravité de l'impact,
- la fréquence,
- la durée dans le temps,
- la réversibilité
- les moyens mis à disposition pour traiter ces impacts ou les aspects qui eux sont liés aux process et aux outils de production.

On voit qu'à partir d'un seuil à convenir, on pourra traiter les impacts à partir de leurs niveaux d'importance, et mettre en œuvre en fonctions des moyens financiers et techniques des dispositions limitant les aspects.

On peut alors établir un programme d'amélioration annuel voir quinquennal afin d'améliorer en continue les performances environnementales, ce qui suppose la mise en place de moyens adéquats en personnel qualifié, formé et sensibilisé à l'ensemble des éléments environnementaux, de financer les outils, les méthodes, les équipements pour obtenir les résultats recherchés.

Le programme étant défini la politique en découle de même pour les objectifs environnementaux. Les objectifs sont des actions quantifiables par des critères et mesurées aux moyens d'indicateurs. On constate qu'il est nécessaire d'obtenir l'engagement et la détermination forte de la direction au plus haut niveau qui par son exemplarité montrera le sens des évolutions, développera par la formation les

connaissances et permettra d'acquérir la notion de l'importance de l'inobservation des nouvelles méthodes de production.

La sensibilisation sur les aspects et les impacts, une démarche de type PDCA à partir des informations recueillies permettront d'évoluer vers une meilleure maîtrise globale et de concrétiser le cercle vertueux des améliorations continues.

### **LA CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT**

Elle prévoit un changement dans le préambule de la Constitution avec un ajout considérable qui introduit " le droit de chacun de vivre dans un environnement équilibré et favorable à sa santé " au même titre que les droits de l'homme et les droits économiques et sociaux.

En dix articles, elle définit les droits et les devoirs de chacun, met en avant le principe de précaution, la notion de responsabilité économique.

Chaque projet de loi devra être examiné au regard de ses effets sur l'environnement. Le texte fait du développement durable une valeur universelle.

### **ANALYSE DE NICOLAS HULOT**

#### **" Le syndrome du Titanic "**

Nous sommes à la croisée des chemins, il y a urgence à transformer la conscience en action.

Trouver un équilibre pour que les impératifs d'aujourd'hui ne ruinent pas les nécessités de demain. Beaucoup de verrous figent notre société, s'ajoutent les uns aux autres et la marge de manœuvre est infime.

Kyoto c'est seulement 5 % de ce qu'il faudrait faire. Le développement durable ne peut s'accommoder d'une agriculture intensive qui est pénalisante en terme environnemental et si inquiétante en terme sanitaire.

Je ne connais pas de plus bel éloge de la différence que la biodiversité : toutes les espèces vivantes y sont égales et nécessaires, parce que complémentaires. C'est la meilleure école de la vie.

Mille orangs-outans disparaissent chaque année à Sumatra, plus de 80 % de leurs habitats ayant été détruits. Ces animaux sont arrivés dans leur dernière ligne droite, alors qu'ils partagent 99,4 % de leurs génomes avec nous.

Une bonne croissance est une bonne nouvelle pour la société ; or, qui dit augmentation de croissance dit augmentation des dépenses énergétiques. Et on voit que dans un monde clos et fini comme notre planète, ça ne peut pas continuer. L'agriculture intensive utilise 70 % de l'eau de la planète, alors qu'une infime quantité serait nécessaire.

L'eau est le problème crucial de l'humanité. Dans trente ans, plus de la moitié de la population mondiale vivra dans des régions souffrant d'une pénurie d'eau. Dans les logements, il faut généraliser les normes d'économie d'énergies. Il y a un potentiel de 50 % d'économie.

Les fleuves polluent plus les mers que les marées noires. Chaque jour en France près de 100 kilos de produits toxiques sont déversés dans les mers via les fleuves.

Nous avons malheureusement une incapacité à anticiper. On ne réagit qu'une fois les faits avérés. Mais nous serons tous rattrapés par le principe de réalité.

Le développement durable, l'écologie sont

une manière unique de redonner ses chances aux progrès en orientant la recherche autrement que vers le profit. Tant que le marché dictera l'itinéraire du monde, on se rapprochera de l'impasse planétaire.

## CONCLUSION

Il est donc indispensable dès à présent de se rendre compte de l'importance de notre comportement dans la tenue de notre environnement, des gestes simples, citoyens et responsables sont nécessaires si l'on veut laisser notre terre susceptible de pouvoir nourrir les générations futures. La prise en compte de l'environnement par les entreprises est donc indispensable elle aussi, l'incitation de l'organisation sociétale doit être encore plus déterminante.

Il faut élargir le domaine de nos analyses pour mieux comprendre la réalité complexe du monde et accepter de la traiter avec les complexités et les incertitudes de la réalité vécue.

Cette démarche qui interfère sur les concepts et la réalité s'inscrit bien dans la philosophie et la vocation du CNAM qui est d'être à la jonction du monde académique et de l'usine.

**Claude MACERA**

Président du Groupe PACA  
claude.macera@wanadoo.fr

## LA PROTECTION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

### Le BREVET: élément de base d'une politique de protection des acquis de l'Entreprise

Dans l'exercice de leurs activités industrielles et commerciales, les sociétés sont de plus en plus souvent conduites à coopérer avec des firmes ou organismes français ou étrangers.

Confrontées à une concurrence internationale très vive, ces sociétés doivent veiller en permanence à la pérennité de leur capital technique et technologique et promouvoir la recherche et l'innovation. L'absence de veille, au sens large on parle parfois d'intelligence économique, peut amener l'Entreprise à perdre un marché.

Pour garantir ses acquis et la qualité des produits, rentabiliser les investissements et maintenir sa compétitivité, l'Entreprise doit notamment mettre en œuvre une politique active de protection industrielle. Le brevet d'invention est à cet égard le passage obligé qui permet de mettre en place une telle politique, assurant ainsi l'avenir de l'Entreprise.

Le brevet d'invention est un titre de propriété qui confère à son titulaire un monopole d'exploitation sur toute l'étendue d'un territoire pour une durée de vingt ans.

Déjà dans l'antiquité, six à sept cents ans avant notre ère et d'après Athenaeus, rhéteur grec, la ville de Sybaris accordait à ses citoyens un tel monopole. Un texte en langue ancienne des Hellènes décrivait ainsi ce droit :

" Si l'un des cuisiniers ou chef, arrive à créer un mets original et élaboré, personne n'a le droit d'utiliser cette recette avant qu'un an se soit écoulé, exception faite pour l'inventeur lui-même, afin que celui qui l'a créée le premier en tire profit pendant cette période et

cela, dans le but que les autres, s'appliquant eux aussi, se distinguent par des inventions de ce genre "

Il s'agissait là à l'évidence, de s'assurer que l'exploitation commerciale de ce mets ne profite d'abord à la concurrence, réservant de la sorte à son inventeur, le mérite de la création et les avantages pécuniaires qui y sont associés. Nous trouvons dans ce texte toutes les idées et motivations qui ont conduit aux lois applicables sur les brevets d'inventions.

Ainsi, la Constitution américaine mentionne explicitement en son article premier, la nécessité de favoriser le progrès de la science et des arts et reconnaît les droits exclusifs des auteurs et inventeurs sur leurs écrits et inventions durant une période limitée :

" *The congress shall have power.....to promote the progress of science and useful arts by securing for limited times to autors and inventors the exclusive right on their respective writings and discoveries* ".

Bien que la vieille Europe ait été à l'origine des lois d'aujourd'hui, on observe que les Sociétés américaines considèrent toujours le brevet comme un outil technico-juridique qu'il faut prendre en compte avant de lancer une étude ou un nouveau produit. Ce qui n'est pas le cas de la majorité des Sociétés françaises, grandes ou moyennes, qui négligent souvent cet outil dans leur stratégie de développement. L'origine de ce manque d'intérêt vient d'un déficit de culture juridique et économique de la plupart des Responsables techniques qui abordent généralement la protection industrielle par une question réductrice: Combien ça coûte ?

L'absence de protection industrielle ne permet pas à l'entreprise d'agir à l'encontre de contrefacteurs dans son propre pays mais aussi, dans les pays étrangers où circulent les produits et notamment dans les pays où les savoirs de l'Entreprise sont délocalisés.

Que ce soit dans l'aéronautique, l'automobile, la chimie, la santé, l'informatique ou tout autre secteur de la vie économique, l'absence de brevets peut conduire l'Entreprise à être contrefactrice de ses propres études et développements. Par exemple, dans le jeu vidéo, la société japonaise Nintendo a été condamnée par un tribunal de New York à verser, 208 millions de dollars à la société américaine Alpex Computer Corp à titre de dommages et intérêts.

Il coûte moins cher de déposer une demande de brevet que de répondre à une action en contrefaçon ou manquer un marché par absence de protection industrielle.

A l'échelle d'un pays jouant le jeu de la propriété industrielle, ce qui n'est pas toujours le cas car il existe des pays où ce droit n'est pas utilisable pour une raison humanitaire, où pas respecté pour une raison mercantile, le propriétaire d'un brevet peut :

- faire connaître ses activités, sa compétence
- garder seul le droit exclusif de fabriquer vendre et utiliser sous toutes ses formes l'invention protégée
- agir sur la concurrence, ses sous-traitants en concédant une licence d'exploitation
- participer à une collaboration, un programme international en contrôlant ses connaissances et acquis

- entreprendre des actions de valorisation et percevoir des redevances

Le brevet d'invention présente d'autres avantages. Il peut en effet être apporté en capital et constituer ainsi un élément d'actif pour créer une société. C'est également un moyen d'information exceptionnel pour connaître l'état d'une technique, éviter de refaire ce qui a déjà été fait et ne pas être contrefacteur. Il faut savoir que près de 80% de l'état d'une technique se trouve révélé dans les brevets qui peuvent appartenir au domaine privé ou public. Il est donc important avant d'utiliser une information, de vérifier que celle-ci ne soit pas en amont protégée par un brevet. Soulignons que l'étude du portefeuille des brevets des concurrents ou des alliés, permet de détecter les forces et les faiblesses de l'Entreprise et de mettre en œuvre une stratégie industrielle ou commerciale parfaitement ciblée.

Il est coutumier de dire que le brevet, c'est le prix d'une licence économisée et un portefeuille de brevets, le moyen pour constituer une assurance sur vingt ans afin de disposer en permanence du droit de concevoir et de vendre librement.

Une politique intelligente sur les brevets permet donc de faire du chiffre d'affaires tout en préservant les emplois. Il est pour cela nécessaire de connaître les éléments de base du droit de la propriété industrielle et la façon de les utiliser.

L'ingénieur CNAM ne peut tirer que des avantages d'une telle connaissance pour lui-même et son entreprise. Une formation dans ce domaine où la technique et le juridique se confondent, ne peut que renforcer son professionnalisme et lui ouvrir un espace intellectuel extrêmement valorisant. La propriété industrielle fait en effet appel au Droit, aux langues et à la communication orale ou écrite. Il est bon de savoir que cette discipline est utilisée de manière habituelle notamment par les ingénieurs américains, allemands et anglais. Il convient donc de ne pas être en réunion ou en négociation, trop dépendant du discours de nos collègues étrangers ou français et qui auraient reçus dans leurs écoles une formation ou tout au moins, une information appropriée sur les questions touchant la propriété industrielle.

**Alexandre KORAKIS**  
korakis@wanadoo.fr

## Le Coaching, un art de métier

Pourquoi le coaching se développe-t-il tant et plus ?

Qu'est-ce que cette forme de Travail ? D'où vient-elle ? Est-ce une mode ?

Au Cnam, Dominique Lecoq la transmet, depuis 15 ans. Bien avant les effets médiatiques. Peut-être parce que le Cnam est toujours le laboratoire où se travaillent les fondements, et ce serait alors bon signe.

Pourquoi a-t-on de plus en plus besoin de ce mode d' " accompagnement " ?

Espace-temps spécifique pour construire : un bout de chemin en compagnie de... soi-même, retrouvé par l'Art de métier mis à disposition au cours des séances. Individuelles par définition.

A quels ressorts des demandes révélées (1) -

ou non - de la personne, professionnel (M/F) - de nos jours le plus souvent compressée - voire sommée, si l'on ose s'attacher au mot juste - par le versant professionnel à s'ignorer soi-même, répond le coaching ?

Peut-être - entre autres - l'une des faces possibles de la Formation en évolution. Schématiquement : du tout technique (ou du " toujours plus ", dont de processus) passer au rapport de l'homme à son métier, exercice - parfois de haute voltige -, responsabilités, dans un contexte d'accélération ayant pour conséquence la pression au temps - mais aussi sur les neurones. Résumons : changement des formes de contraintes que fait peser le travail sur l'Homme (M/F).

Le coaching ouvre un autre regard sur le travail, l'activité, la production, les projets - en cours ou à venir. En quelque sorte il favorise un enrichissement de la manière de se situer dans son activité. Où l'Homme (M/F) se retrouve, dans sa place à la fois au cœur des systèmes de production comme dans la vie d'être humain, que nous sommes. Mais peut-être faut-il ici regretter un déficit de langage - du moins dans le " monde " du " travail " actuel (2) ?

Car le moteur de l'activité, comme tout un chacun peut le ressentir (s'il/elle s'autorise), est la personne en son entier. Souffrance. Plurielles, sur nombre de théâtres de la vie. Or, par essence, le travail est ce qui contribue à la construction de l'individu, dans les diverses sphères d'expression de sa vie.

De la division des fonctions à la division de la personne, sous pression de productivité. Le Travail (3) a changé de figures, formes, rythme, contraintes, exigences. Déplacements multiples, qui, sans travail spécifique, déchirent la personne. L'ex-Pdt du Directoire de Volkswagen s'est risqué à publier, dénonçant l'absurdité en même temps qu'espérant être utile aux générations suivantes - pour leur éviter les déchirements intérieurs dont le résultat se mesure aux dégâts dans leur sphère privée, car, sauf à être un acteur de talent, les comportements au travail se jouent sur les autres scènes de la vie (pour mémoire : Charles Chaplin - si l'on peut dire : le Molière des Temps Modernes (1936) - affirmait que la vie est un théâtre, dont la rue une scène, peut-être à méditer à l'aune de *l'Insécurité sociale*, du sociologue Robert Castel, septembre 2003). La question est permise, car à l'ère de la dématérialisation, les Titres ne seront peut-être plus demain les Arcs de Triomphes - ou portails - qu'ils furent hier. Du point de vue de la stratégie militaire, le plan de bataille a changé.

Dans le même temps - ou presque (4) - les nouvelles formes d'organisation du travail ne cessent de changer et modifier la donne. Les récents ouvrages d'Yvon Pesqueux, Titulaire de la Chaire "Développement des Systèmes d'Organisation" du Cnam, en sont une éclairante trace

Tandis qu'au cœur de l'activité, le jeu se transforme, convoquant en liens courts le travail " en temps réel " quand les personnes ont été instruites et - si j'ose la catachrèse (5) - ont été formatées sur un temps et mode différent. La pensée complexe, qu'Edgar Morin met à portée de tous, aide à penser - pleinement - ce monde polymorphe à vitesses différentes et aux multiples visages.

Dans ces fractures structurelles aux nuées culturelles, un travail sur et avec soi permet de se retrouver.

Ma pratique du coaching instrumente cette opportunité de se rejoindre en se re-trouvant soi-même. Secret professionnel garanti. C'est une condition sine qua non de mon métier, construit patiemment au fil de 20 ans d'activité en développement Homme-Organisation (oui, H2O : mais moi AA et non pas Jane), et bien sûr 13 ans d'études au Cnam, en Sciences Humaines.

Comme les anciens le savent bien, une fois le rythme pris, il est difficile de s'en passer. Avec humour on peut aussi dire qu'il vaut mieux se doper au savoir - et aux rencontres - que de gaspiller ses soirées devant la télé... temps perdu ici, temps investi là. L'UTLS en est une des facettes.

Mais revenons à la catachrèse (5)." Bretelle d'autoroute " " bras de fauteuil ", ce sont des usages détournés du langage. Et pourtant, l'image parle, l'idée frappe. Raccourci... La créativité est familière des " chemins de traverse ", du dépassement de l'idée " reçue " et autres con-ditionnements. Norbert Elias, sociologue, in *La dynamique de l'Occident*, aide à situer l'évolution de nos formes de sociétés, portées par leur Culture. Tandis que Martin Blais, du Québec, explique avec humour, in *Sacré Moyen Age*, que ce qu'on en dit communément est très erroné. Ou : la Culture au service du Travail ? Le coaching serait, alors, peut-être, le pont ?

A l'écoute, 06 83 26 09 47

Agnès AMELOT

Coaching : [amelotagnes@aol.com](mailto:amelotagnes@aol.com)

(1) à la manière du papier photo.

(2) Mary Parker Fowlett, pionnière du management, écrivait en 1926 :

*"La principale fonction, le vrai service de l'entreprise, c'est donner l'occasion aux individus de se développer grâce à une meilleure organisation des relations humaines. J'ai souvent lu que l'entreprise se définissait par sa production, la production d'articles utiles. Mais chaque activité de l'homme devrait ajouter aux valeurs intangibles de la vie tout autant qu'aux richesses tangibles, devrait viser à d'autres productions que celles que l'on peut voir et toucher. Et que signifie "utile" ? Nous pourrions vivre en nous passant de nombreux objets manufacturés. La plus grande utilité de ces objets est que leur fabrication rend possibles ces activités multiples et ces relations entre les hommes, par lesquelles on crée des valeurs spirituelles. Dans ce domaine, il n'y a jamais de surproduction".*

*In Diriger au-delà du conflit* MARY FOLLETT, Pionnière du management par Marc MOUSLI, éd. Village Mondial, août 2002. Pearsons Education, collection management. Marc MOUSLI est économiste, cadre supérieur à la SNCF et enseignant au CNAM.

(3) T majuscule, comme Titan. La mythologie peut - contrairement à la consommation de texte dans une culture de massification quantitative - aider à se situer dans ce monde en mutation. Profonde, malgré les effets d'écume.

(4) Avez-vous remarqué, à quelques

indices, combien nous vivons plusieurs époques en une seule ? Curiosité résultant de l'évolution ici rapide et là lente, des usages, manières et formes de l'activité selon ses cadres structurels et cultures de travail.

(5) Voir les travaux d'Yves Clot, entre autres *La fonction psychologique du travail*.

## Qu'en est-il du coaching ?

Comme tout système social, le coaching se doit d'avoir une utilité individuelle, collective et ou sociale. Il semble se lancer le triple défi d'accompagner pour *développer* l'autonomie. Qu'est-ce que l'autonomie, pourquoi parle-t-on de plus en plus d'autonomie dans les écoles, les entreprises, les institutions ? Son deuxième défi pourrait être *l'intelligence*, au sens cognitif et comportemental. Que pourrait signifier l'intelligence comportementale ? L'intelligence de l'action ?

Enfin, pour n'en citer que trois, le dernier serait le sens, quel est le sens de l'individu, de l'entreprise, de la nation ou de l'humanité ?

Pourrait-il y avoir des coachs sociaux, afin de permettre aux groupes élargis de développer les qualités de l'autonomie, de l'intelligence élargie, de la signification de ses actions ? Notre planète n'a-t-elle pas besoin de se nourrir de plus de sens, de plus d'intelligence collective ? Ne voyons-nous pas des hommes s'orienter vers le terrorisme, des systèmes économiques exclure les systèmes sociaux, des nations juger ou condamner d'autres nations ?

L'Intelligence émotionnelle ne pourrait-elle pas s'intéresser aux institutions, religions, cultures ?

Ne serait-il pas utile de voir ces entités exprimer leurs convictions tout en respectant celles des autres ?

**Lutter contre la " pauvreté émotionnelle "**, c'est éduquer nos enfants pour une plus large conscience, une véritable estime, une juste affirmation personnelle. Mais pour enseigner ces " matières non cognitives " à l'école, nous avons besoin de professeurs eux-mêmes entraînés car, comme le dit Carl Rogers, **la meilleure façon d'éduquer c'est de montrer l'exemple**. Nous avons une grande intelligence cognitive mais il semble que nous soyons analphabètes au niveau émotionnel. Selon notre attitude nous pouvons désespérer ou au contraire nous réjouir de commencer à prendre conscience de cette situation.

D'autre part, nous pouvons nous réjouir d'avoir des instruments pour **appréhender la complexité** du monde dans lequel nous vivons. Je pense que cette approche de la complexité peut largement contribuer au développement de notre intelligence. Chacun gagne, par exemple, à reconnaître qu'il existe des " isomorphies " entre ce qu'il voit du monde et comment il se voit lui-même, entre le jugement qu'il porte sur l'autre et celui qu'il porte sur lui-même. Tout interagit. Si je comprends les isomorphismes entre l'autre et moi, la nation et moi, la planète et moi, je me donne les moyens d'élargir ma conscience personnelle, donc la conscience collective, ... **Nous avons donc besoin de concepts transverses à nos différentes connaissances, religions et cultures...** et la

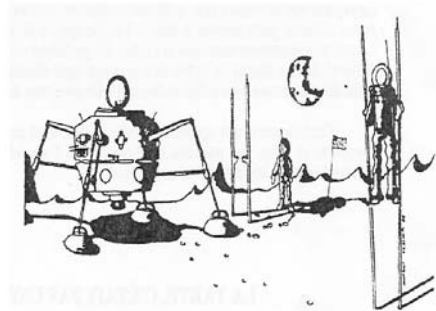
systémique nous les apporte.

Quel lien tout cela a-t-il avec **l'intelligence managériale** ? Un système exclusif des autres, l'est aussi de lui-même. Voilà ce qui peut paraître important de comprendre pour vivre ensemble et maintenir des relations mutuellement satisfaisantes, riches et profondes dans les organisations.

Alors, l'autonomie pourrait être la capacité à **utiliser toutes nos intelligences, à prendre en compte toute la complexité de notre potentiel et le mettre au service de l'environnement**. Toutes nos intelligences, au sens rationnel, affectif, collectif, social, religieux, culturel. L'intelligence ne peut-elle pas être considérée comme un processus, un film, un devenir et la connaissance comme un état, une photographie ? L'intelligence s'accorde et interagit avec la connaissance mais demeure un processus irremplaçable.

Enfin, un mot sur la Question : N'avons-nous pas dit qu'un " bon coach " développe et maîtrise l'art de questionner ? Or, le **questionnement n'est-il pas au service de l'intelligence, comme la réponse l'est à celui de la connaissance** ? D'après vous, peut-on se contenter de nos connaissances ?

**Gilles CORCOS**  
 gilcorcos@wanadoo.fr



## LOCOMOTION LUNAIRE

Le 12 mars 1891 à 9 h 30, mon grand-père Sylvain d'Ornon, montait sur ses échasses, place de la Concorde à Paris.

Cinquante-huit jours plus tard, il arrivait à Moscou. Ce record de distance en échasses, cité par le " Quid ", n'a toujours pas été battu alors qu'il a plus de 100 ans.

L'échassier fut chaleureusement applaudi et encouragé pendant son voyage, qui se termina triomphalement à l'exposition de Moscou.

La malle qu'il avait expédiée de France avec des vêtements de rechange, arriva plusieurs jours après lui dans la capitale russe, de sorte qu'il dut attendre une semaine, avant d'être présenté à Alexandre III dans sa résidence de Tsarkoïe Selo, près de Saint-Petersbourg.

Sylvain d'Ornon revint trois mois après son départ, reprendre son travail de boulanger à Arcachon. Mais il laissa souvent la boutique à son épouse (et ses sept enfants) pour promouvoir l'usage des échasses ; en particulier il tenta vainement de convaincre l'armée de terre, de constituer un corps d'échassiers devant servir d'estafettes. L'idée n'était pas mauvaise, car l'automobile était alors inexistante (la course Paris Rouen en 1894 a été effectuée par le vainqueur à la

moyenne de 21 kilomètres à l'heure) et la bicyclette était lourde et fragile.

De nos jours, les échasses ne sont pas complètement tombées en désuétude, certains peintres, par exemple les utilisent.

Cet équipement est probablement le mieux adapté aux déplacements sur ... la lune ! En effet, la lune étant très petite, l'horizon est très proche, ce qui est gênant pour une exploration ; un échassier verrait donc plus loin qu'un cosmonaute ordinaire.

L'absence de vent et la faible pesanteur faciliteraient des déplacements sans risque. Enfin, en ce qui concerne le poids, ennemi numéro un de l'aéronautique, les échasses sont un équipement sans concurrence.

Sélénites, cosmonautes, astronautes, spatonautes de tout pays, inscrivez vous au C.A.A.E.E.L. (C.A.A.E.E.L. = Centre Ardéchois d'Apprentissage d'Echasses pour l'Exploration Lunaire).

**Georges BOUCHET**  
 bourcantor@cegetel.net

## VIE DU CNISF

**Le Salon National des Ingénieurs 2004, les 14 et 15 décembre au CNIT, pour la première fois en partenariat APEC-CNISF**

**Le CNISF et l'APEC organisent en commun, pour la première fois, le Salon du recrutement destiné aux ingénieurs les 14 et 15 décembre prochains au CNIT (Paris la Défense).**

Fondé sur un concept original et efficace, ce salon vous permet de rencontrer des recruteurs intéressés par votre profil suivant un planning d'entretiens organisé en amont du salon.

**Ce salon est une occasion unique de :**

- **rencontrer** en un lieu unique toutes les **entreprises** à la recherche d'ingénieurs (80 entreprises attendues),
- **mener des entretiens avec les recruteurs** intéressés par votre profil (entretiens planifiés en amont du salon),
- **assister aux conférences entreprises** organisées les 2 jours (présentation de leur organisation, leur politique en ressources humaines...),
- **participer aux tables rondes** sur l'évolution de la fonction ingénieur,
- **bénéficier de l'expertise** de deux acteurs phares du marché en matière de recrutement et de d'évolution de carrière des ingénieurs.

Pour en savoir plus : ([www.apec.fr](http://www.apec.fr)).

## Répertoire des ingénieurs du CNISF Situation au 30 septembre 2004

On dénombre 149 établissements dans le Répertoire - des nouvelles formations comme les NFI incluses. Le nombre d'ingénieurs inscrits (parfois avec plusieurs diplômes) est de 527.366. Parmi ceux-ci 169.380 (32 % des inscrits) ont, eux-mêmes ou leur association de référence, fourni des renseignements complémentaires professionnels. Le Répertoire a été l'objet de plus de 12 000 connexions mensuelles en 2004 soit plus de 400 contacts par jour, encore en croissance de plus de 20 % par rapport à 2003.

**Pour en savoir plus :**  
 <http://www.cnisf.org/index.html>

## CNAM - LES MARDIS DE L'INNOVATION

**Marc Giget**, professeur titulaire de la chaire Economie de la technologie et de l'innovation au Cnam a lancé le 12 octobre à l'amphithéâtre AbbéGrégoire la séance d'ouverture des mardis de l'innovation " **les milles facettes de l'innovation** ". Il propose une série de 25 conférences présentant le meilleur état de l'art dans le domaine de la gestion des processus d'innovation. **Pour en savoir plus et inscriptions :** [cancel@cnam.fr](mailto:cancel@cnam.fr)

## La Bourse... ça vous tente ?

Pour apprendre son fonctionnement et l'utiliser dans le réel, venez nous rejoindre au Club d'investissement BOURSICNAM qui se réunit une fois par mois. Pour cela, si vous êtes élèves du Cnam ou membres de l'Unicnam, contactez par téléphone :

Gérard ARNOUX 01 43 50 73 09,  
 Michel PEYRAT 01 39 89 05 33.

Dates des prochaines réunions :  
 18/11, 9/12, 13/01/05

## A VOS AGENDAS

**Pour en savoir plus :**

[www.cnam.fr/actualités/agenda/](http://www.cnam.fr/actualités/agenda/)

**Réception de la promotion 2004 des ingénieurs du Cnam de Paris et d'Ile-de-France**

**Judi 4 novembre 2004 à 19h** à l'amphi Paul Painlevé, CNAM, Paris IIIe

**Créer son entreprise en Bourgogne par le portage salarial**

**Samedi 6 novembre de 9h - 17h à Châlon/Saône - Dracy le Fort** - Plusieurs professionnels seront présents afin de donner des conseils pour monter son entreprise en Bourgogne. Journée organisée par le CNISF et Unicnam Bourgogne.

**Atelier de coaching** pour prescripteurs et utilisateurs : **mardi 9 novembre 2004 18h-20h** par Gilles Corcos - Cnam, 37.1.49 , 2, rue Conté, Paris IIIe

**Unicnam Bourgogne, Jean Claude GENTY** sera présent sur le plateau de FR3 Bourgogne, **le mardi 19 novembre 2004 de 12H50 à 13H30 (Journal régional de Bourgogne Franche Comté)** afin de répondre aux questions du journaliste sur le salon HYGESSEC (hygiène, sécurité et environnement) et le fonctionnement du CHS d'ARTRU Services .

**Historique et évolution du soudage et des techniques connexes : conférence reportée en 2005.**

**" Quels métiers pour l'ingénieur à l'horizon 2020 ? " - Colloque Ingénia / conférence de Michel Godet**

**Judi 20 janvier 2005 à 19h** au Centre Sèvres, 35 bis rue de Sèvres, Paris 6e.

Pour y participer, inscription (gratuite) préalable auprès d'Anne Villien, INGENIA à [ingenia@club-internet.fr](mailto:ingenia@club-internet.fr).

## UNIFICATION DES SITES WEB DE L'UNICNAM POURQUOI, COMMENT ?

Tout a commencé un jour d'octobre 2003, au séminaire des groupes régionaux de Bordeaux par la présentation " **WEB & CMS les clés de la communication UniCNAM** ".

### Les constats

Un rapide tour sur la toile (le web) fait ressortir que l'UNICNAM, notre association, est présente dans plusieurs régions et au niveau national.

Ce tour d'horizon montre également qu'un prospect voulant nous rejoindre aura du mal à nous trouver ou aura quelques doutes, car entre des adresses de sites très 'alambiquées' où parfois on ne voit pas le mot 'unicnam' et des chartes graphiques disparates ce prospect risque de se sentir plus désorienté qu'attiré vers notre association.

D'autre part, il est apparu qu'une des difficultés majeure, était de faire vivre un site facilement par une mise à jour simple et fréquente des informations pour des utilisateurs non spécialistes de la publication web.

### Le projet

Afin de créer une identité forte sur le nom de notre association (Esprit de corps) un nom de domaine sera déposé : unicnam.net (net = réseau).

Les groupes régionaux seront facilement accessibles par des sous-domaines du genre marégion.unicnam.net; ainsi une identité commune verra jour.

Un système de gestion de contenu (CMS) sera déployé sur le modèle du GR Aquitaine qui l'utilise depuis 2 ans. Dans une première phase la charte graphique sera identique à celle existante, afin de focaliser les énergies sur la production de contenus. Par la suite elle fera l'objet d'un projet à part entière, car il faudra décliner cette charte aussi bien sur le web que sur le papier.

### Aujourd'hui

Depuis la première proposition, les choses ont avancé.

Le domaine a été créé et l'hébergeur choisi. Le site Aquitaine a migré chez cet hébergeur.

Le premier site régional créé avec la collaboration d'Antoine Parrinello fut celui de Paca. A la suite de quoi a été mis au point un processus automatique de création d'un site.

D'autres sites ont été créés par la suite, mais il en reste encore à créer, car certains Groupes Régionaux n'ont pas encore adhéré au projet. Cette montée en charge

progressive nous a permis de valider la capacité de notre hébergeur à répondre à nos besoins.

### Comment ça marche !

En premier lieu le site du Bureau National sera progressivement transféré sous [www.unicnam.net](http://www.unicnam.net), sur lequel on trouvera entre autre, tous les liens vers les sites régionaux et des groupes professionnels.

En suivant un de ces liens on arrivera sur un site régional (au même look). Les adhérents du groupe régional, pourront quant à eux accéder directement à leur site par l'adresse [marégion.unicnam.net](http://marégion.unicnam.net).

Les sites web seront bâtis sur le logiciel de gestion de contenu français (cocorico !) SPIP<sup>1</sup>. Un CMS : Content Management System (système de gestion de contenu) est un outil dissociant les contenus de leur mise en forme.

Techniquement les contenus sont stockés dans une base de données, la mise en forme quant à elle étant assurée par des " squelettes " ou autre " templates ".

### L'outil SPIP

SPIP est un logiciel libre sous licence GPL. Le projet a débuté en 1998, la première version exploitable SPIP1.0 est sorti en Juillet 2001 : le site du " Monde Diplomatique " est bâti sur cette version.

Depuis, SPIP a fait son chemin parmi tous les CMS (voir tous les CMS sur le site anglais [www.opensourcecms.com](http://www.opensourcecms.com)), c'est maintenant un outil reconnu et en plein essor (de nombreux sites gouvernementaux l'ont adopté et adapté pour leur propres besoins cf : [agora.gouv.fr](http://agora.gouv.fr)).

Dans un prochain article je présenterai cet outil plus en détails.

### Atouts de l'outil

Outre le fait qu'il soit basé sur des standards du web (MySQL pour la base de données et sur le langage PHP pour la programmation) SPIP présente d'origine de nombreux atouts.

- Une hiérarchisation de la base de données permettant un très grand nombre de rubriques et de sousrubriques modifiables à loisir.
- Deux types de contenus : articles et brèves comme dans un journal.
- Des statuts différents pour les auteurs; on distingue les rédacteurs simples des rédacteurs en chefs qui eux publient les articles dans l'espace public.
- La possibilité d'ajouter aux articles des

<sup>1</sup> SPIP : Système de Publication pour un Internet Participatif

documents de formats divers.

- A chaque article peut être associé un forum pour engager le débat.
- Le référencement des sites externes est également géré.
- Enfin la syndication de contenus est aussi prise en compte.

Les développements autour de SPIP allant bon train, il est possible de lui adjoindre un système de gestion de newsletter; ou encore un Wiki (cf. [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) l'encyclopédie libre mondiale au format Wiki) et bien d'autres choses encore.

### Vous avez dit " Syndication " ?

Oui, syndication. Ce terme désigne une technique permettant d'afficher sur un site B les principaux titres publiés sur un site A.

Concrètement pour l'UNICNAM et les sites régionaux, c'est un fabuleux moyen d'échanger de l'information en toute simplicité ; chacun publiant l'information qui le concerne, celle-ci se propageant ensuite sur les sites qui seront syndiqués au site de départ.

C'est un moyen permettant de développer le réseau que veut être notre association.

### Rendez-vous

Sur Internet à <http://www.unicnam.net> pour suivre les développements de notre projet.

A une prochaine fois dans la Lettre de l'Union où nous rentrerons plus en détails dans SPIP et ces fonctionnalités.

Enfin, si certains d'entre vous se sentent des talents de rédacteurs ils sont les bienvenus, et sont invités à prendre contact [webmaster@unicnam.net](mailto:webmaster@unicnam.net).

Tous les contenus seront étudiés, travaillés et retravaillés en équipe de rédaction.

Pour devenir rédacteur il te suffit d'avoir un accès au net et un compte de rédacteur.

**Pierre CARPIO**  
Webmaster [unicnam.net](http://unicnam.net)  
Président GR Aquitaine

Sur les licences de logiciels libres voir <http://www.aful.org/presentations/licences/index.html> pour tout savoir de la GPL (GNU general public licence).

Pour tout connaître sur le projet GNU voir <http://www.gnu.org/home.fr.html> et son fondateur Richard M. Stallman.

Enfin, sur les brevets logiciels consulter le nouveau site : <http://ffii.fr/> de l'Association pour une infrastructure de l'information libre (site SPIP d'ailleurs).